

Le loup et le Massif Central

Le Vercors sera-t-il le tremplin pour la colonisation du massif Central ? Car il faut savoir que les premiers contreforts du massif cévenol ne sont qu'à 50 km à vol d'oiseau.

Une étude (portant sur 10 ans d'analyses génétiques à partir des excréments, poils, tissus organiques recueillis sur le terrain) faite par le laboratoire d'écologie alpine de Grenoble par Mr Pierre Taberlet, responsable du labo de l'Université Joseph-Fourier/CNRS, confirme que ce grand canidé se déplace très vite et sur d'énormes distances. Des relevés ont montré que parfois, on retrouve des animaux à 400 km de leur point de départ. Ce phénomène étant, d'après l'étude assez fréquent et correspond bien à la recolonisation naturelle entrain de se produire sur le territoire français.

La capacité du loup à se déplacer sur de longues distances pour fonder de nouvelles meutes, y compris en traversant des territoires fréquentés par l'homme, est bien connue des spécialistes: la distance minimale entre le lieu d'installation d'un nouveau couple et les meutes les plus proches varie dans l'étude de 73 à 119 km. **La distance minimale de dispersion chez les mâles varie de 212 à 323 km, et de 67 à 123 km chez les femelles.**

Oui, le loup est bien présent dans le Massif Central, mais comment y est-il arrivé ? :

Le texte qui va suivre n'est qu'une simple hypothèse de travail et ne se veut en aucun cas le reflet exact de la réalité.

D'après le plan d'action loup 2004-2008 :

*« C'est ainsi qu'en dehors de ce massif, un animal a été tué dans les Vosges en 1994, **deux animaux ont été tués dans le Massif central en 1995 dans le Cantal et 1999 en Lozère**, et trois animaux différents ont été détectés dans les Pyrénées orientales entre 1999 et 2000, tous génétiquement identifiés de lignée italienne. »*

Dépêche AFP, 23 mai 2006

« Un couple de loups a été observé au nord de la Lozère par des professionnels de la chasse, ce qui inquiète les nombreux éleveurs de bovins de la région où le loup avait été éradiqué dans les années 60, a-t-on appris mardi de sources concordantes. Ce couple de loups a été observé depuis plusieurs semaines au nord de Saint-Laurent-de-Muret, ont indiqué des professionnels de la chasse à un correspondant de l'AFP. Des analyses ADN sont en cours afin de déterminer si ce couple provient ou non du parc des loups du Gévaudan, situé dans la commune voisine de Sainte-Lucie où quelque 130 loups vivent en semi-liberté, dans des enclos. Ce couple pourrait également provenir d'Italie ou d'Espagne, la Lozère étant considérée comme un couloir de migration pour les loups entre ces deux pays. Il pourrait s'agir également d'une nouvelle installation de ces animaux dans le département, selon des chasseurs. Le dernier loup a été abattu dans cette région vers 1963. »

Témoignage de Cédric GIRAL Technicien de l'Environnement Correspondant du réseau loup bulletin loup N° 15 de juin 2006.

« Connaissant la procédure dans ce type de cas, les prélèvements ont été envoyés au réseau Loup-Lynx de l'ONCFS à Gap pour les faire analyser. Les résultats sont sans appel : Canis lupus de lignée italienne et signale la présence de deux individus différents ; un mâle et une femelle, cette dernière ayant été détectée à plusieurs reprises dans les Alpes (source : ONCFS communiqué de presse préfecture 48). »

Et dernièrement au mois de Juillet 2006, le Dauphiné Libéré écrivait :

UNE BREBIS ÉGORGÉE PAR UN " GRAND CANIDÉ " : L'ombre du loup rode sur le Tanargue

« Vendredi, des agents de l'ONCFS se sont rendus sur place pour effectuer des analyses, les experts ont conclu à une attaque et prédation par un grand canidé. Néanmoins l'état de décomposition déjà avancé du cadavre de la brebis n'a pas permis de définir précisément s'il s'agit d'une attaque de chien errant ou de loup.

La prudence est donc de mise. Du côté de la préfecture de l'Ardèche comme du syndicat pastoral des transhumants du Tanargue. "L'ONCFS va tenter de procéder à d'autres analyses à partir de poils et de déjections retrouvés dans le secteur", explique Cécile Lenglet directrices des services de la préfecture Privadoise. »

Donc, oui le loup est bien présent dans le massif cévenol.

Cette carte a été publiée par le journal « Le Monde » en 1999 ainsi que par « Paris-Match ».



Monsieur Farid Benhammou a commenté ainsi l'événement :

«Ainsi *Paris Match* (9 septembre 1999) fait un reportage choc sur le « loup de Nohèdes » et publie une carte extravagante montrant « l'itinéraire surprenant » du loup depuis le cœur des Abruzzes aux Pyrénées-Orientales (carte 2). Plus étonnant le journal *Le Monde* publie la même carte. Il est clair qu'avec une telle carte se fondant sur une origine italienne des loups, la thèse d'un lâché humain s'éveille. »

Source : <http://carnivorelibrary1.free.fr/Loup-Pyrenee.pdf>

Ceci était dans l'explication du retour du loup dans les Pyrénées plus précisément dans le massif du Madres-Coronat (Pyrénées Orientales), ou il était question d'une arrivée dans la plus grande discrétion et qui posait beaucoup de questions. Donc il est normal que de sa part il y ait une certaine réserve :

« Le loup a fait son retour dans les Pyrénées-orientales reproduisant et annonçant les difficultés de gestion de la problématique des grands prédateurs sauvages en territoires ruraux marginaux. Cependant, même si des maladresses ont pu avoir lieu en raison du caractère hautement sensible du dossier, il s'agira de souligner ici les originalités qui ont pu et qui pourront améliorer le traitement local du retour du loup » ...

Mais à notre tour, essayons d'analyser la situation en tenant compte des nouveaux éléments et des nouvelles données dont on a pu bénéficier depuis lors.

Tout d'abord l'expérience de Luigi Botani :

Le Gouvernement Provincial de Parme a récupéré et soigné un jeune loup mâle percuté par un véhicule, le 28 février 2004 sur une autoroute de Parme. Ce jeune loup a été équipé d'un collier GPS/GSM permettant de connaître sa position par contact téléphonique et satellitaire. Ces enregistrements de position relevés tous les 3 jours sont un nouvel exemple des capacités de mobilité des jeunes loups en phase de dispersion.

L'animal a régulièrement progressé depuis la région de Parme vers l'ouest via la chaîne des Appenins. Peu à peu il a concrétisé l'espoir des biologistes, Paolo Ciucci et Luigi Boitani, de mettre en évidence les voies et distances de colonisation par des données directes. Ce qui était déjà appréhendé par les méthodes indirectes telles que le suivi génétique.

Ce loup a franchi à plusieurs reprises des routes et autoroutes, les domaines vitaux d'autres meutes de loups. Il s'est rapproché de la côte (près de Rapallo) mais également des plaines et collines de la région de Mondovi. Il s'est ensuite dirigé directement vers la France par le Pesio, et jusqu'au col de Turini. Il est alors revenu sur ses pas en Italie et s'est visiblement stabilisé, bien que parcourant entre 20 et 40 km par jour. Le trajet représente environ 450 km de déplacement. Cet animal est à la recherche d'un territoire, soit libre, soit déjà occupé par une meute dans laquelle il chercherait à s'intégrer. Ce déplacement n'est pas exceptionnel, il est même conforme aux données citées dans la bibliographie.

Sources : Ciucci et Boitani, Univ. de Rome - com. pers .



Dans le rapport de la Mission Interministérielle sur la cohabitation entre l'élevage et le loup de monsieur **Pierre BRACQUE, Inspecteur général de l'agriculture**, il est indiqué :

Enfin, en 1996, devant la persistance des rumeurs, le Ministère de L'Environnement demandait à des scientifiques italiens d'établir les cartes de progression du loup dans ce pays. Or, l'analyse de ces cartes démontraient que les loups du Mercantour étaient bien la résultante de la recolonisation engagée par cette espèce depuis vingt ans et qu'ils étaient directement issus de la population installée en Ligurie depuis le début des années 1980.



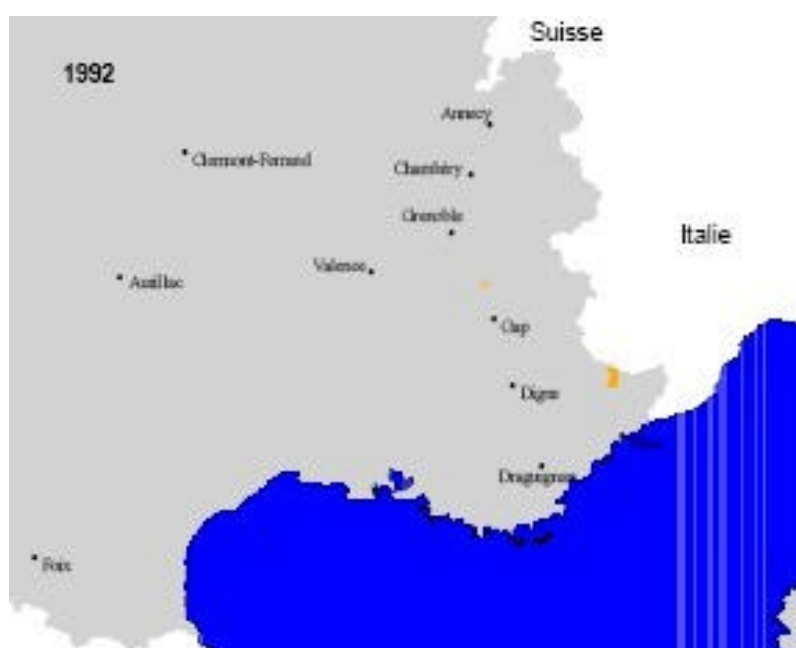
Source : Gruppo luppo italia

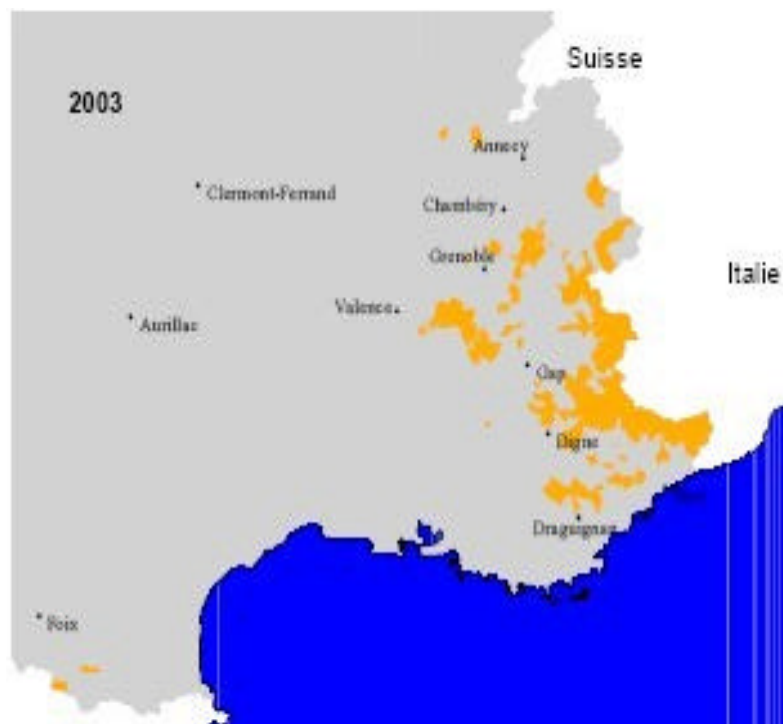
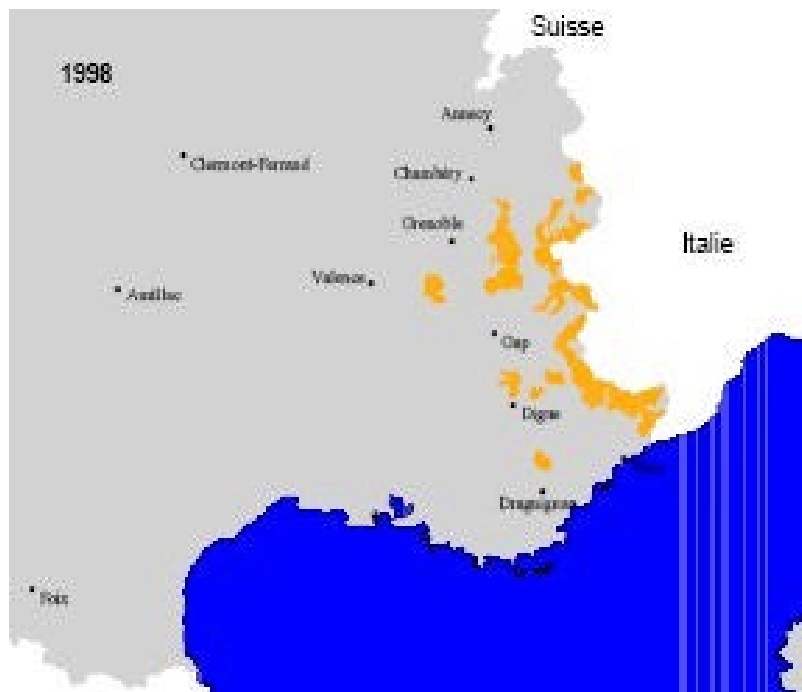
On peut s'apercevoir que le tracé du loup ressemble étrangement à celui de la carte établie en 1999 !

De par sa situation géographique, la région Rhône-Alpes joue un rôle très important dans les flux migratoires de la faune à travers l'arc alpin et plusieurs pays européens.

En effet, les massifs montagneux boisés et la vallée du Rhône constituent des axes de propagation d'importance majeure pour la faune européenne : la colonisation naturelle du lynx venant de Suisse, du loup venant d'Italie, les déplacements de bouquetins, de loutres, de grands rapaces (aigle royal, gypaète barbu...) témoignent du phénomène. Ainsi, si la région Rhône-Alpes garantit la libre circulation de la faune sur son territoire, elle assure la survie de la faune et de la flore alpines tout en permettant les échanges vers le sud et l'est de l'Europe. La coopération interdépartementale est donc indispensable pour rétablir les liaisons entre les massifs préalpins et pour la traversée de la vallée du Rhône en aval de Lyon. En effet beaucoup d'obstacles sont à franchir pour arriver jusqu'aux Cévennes.

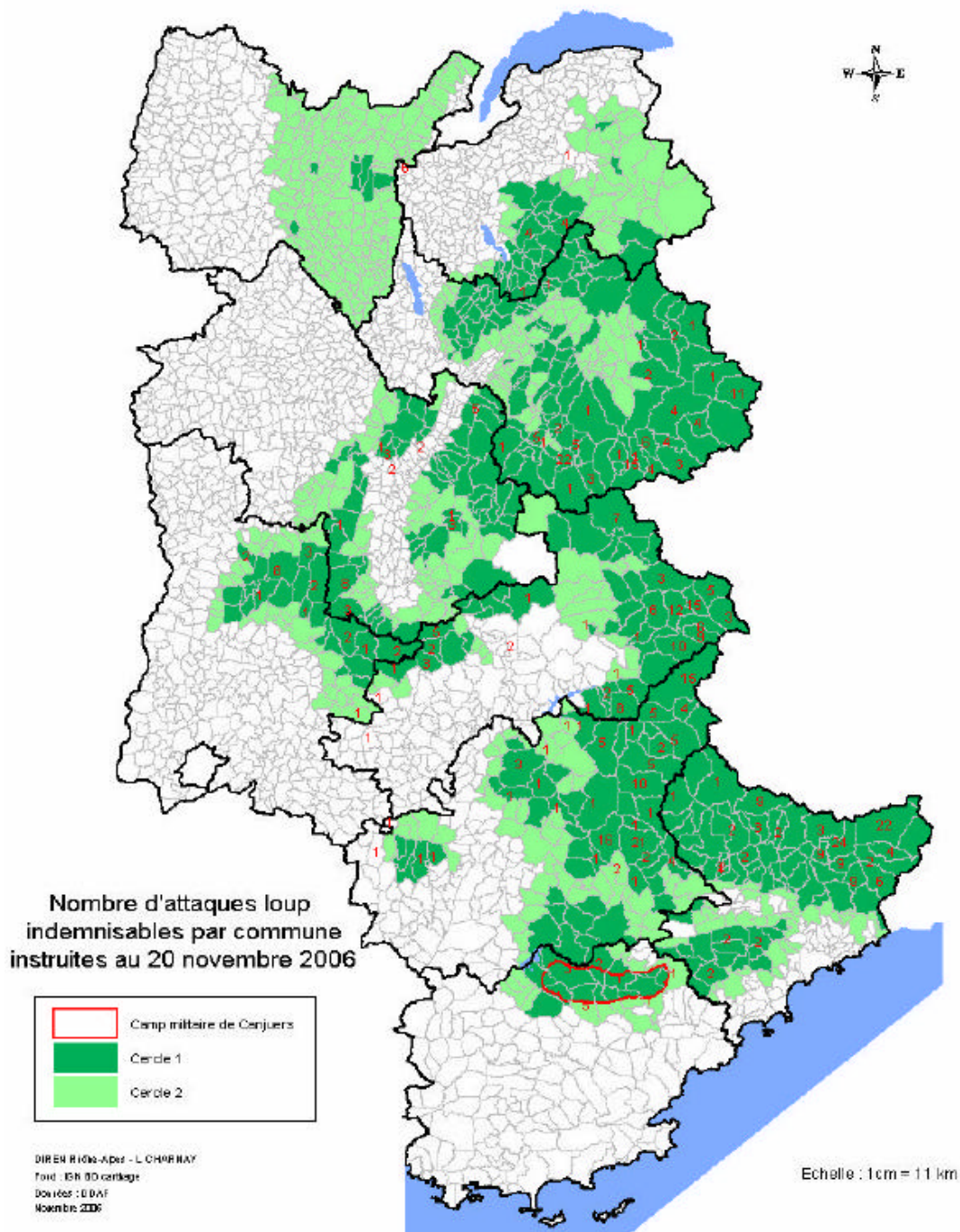
Mais les loups sont déjà dans le Vercors :





Sur ces trois cartes représentant l'évolution temporelle de l'aire de répartition du loup en France de 1992 à 2003, construites sur la base des indices « certifiés probables » et des constats d'attaques « loup non exclus », tirées du rapport Loup - Annexe 1, on peut voir l'avancée significative des populations de loup dans le Vercors.

Ainsi que la pointe de l'expansion en direction des Cévennes. Ce qui nous rapproche encore un peu plus de la carte de 1999 proposée par le journal « Le Monde ». Carte qui situait le corridor de passage juste en dessous de Valence.



Source : Quoi de neuf ? 2006 Numéro 16 Page 11

Sur cette autre carte titrée de quoi de neuf ? Bulletin loup N° 16 page 11, on visualise exactement l'avancée du loup dans la Drôme, on peut même voir dans quelles communes ont eu lieu des attaques et se positionner ainsi par rapport au Rhône qui fait la limite du département avec celui de l'Ardèche l'échelle est 1 cm = 11 km. Le Rhône n'est donc plus qu'à 15 km !!
Explication des cercles : on peut dire cercle 1 : présence permanente – cercle 2 : présence temporaire. Ces cercles sont définis pour l'attribution des différentes primes liées à la présence du loup.

Mais il y a tout d'abord à franchir la ligne du TGV, pour ce faire, il existe assez de tunnels, de passages sub-voies, il y a ensuite la route nationale 7, ensuite l'autoroute A 7, le canal du Rhône, le Rhône, la nationale 86, une autre ligne de chemin de fer, et enfin on peut attaquer la montée sur le massif Cévenol...

Mais Luigi Boitani n'a-t-il pas dit :

« Ce loup a franchi à plusieurs reprises des routes et autoroutes, les aires vitales d'autres meutes de loups, s'est rapproché de la côte (près de Rapallo) mais également des plaines et collines de la région de Mondovì. Il s'est ensuite dirigé directement vers la France par le Pesio, et jusqu'au col de Turini. Il est alors revenu sur ses pas en Italie et s'est visiblement stabilisé, bien que parcourant entre 20 et 40 Km par jour. Les relevés de position se font tous les 3 jours. Sources : Luigi Boitani ».

Et en reprenant la phrase du début « Les contreforts du Massif cévenol ne sont qu'à 50 km du Vercors » soit une journée de marche pour Canis Lupus.... Mais cette « hypothèse » ne pourra être confirmée qu'avec des observations visuelles, des analyses ADN sur les dépouilles d'ongulés et les excréments, que l'on pourrait trouver sur le chemin de notre colonisateur...